

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 15

Artikel: Respect au Landsturm !
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189744>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. a série ; 3 fr. les deux.

En souscription : VOYAGE DE FAVEY ET GROGNUZ à l'Exposition universelle et *Course à Fribourg et à Berne*, suivis des AVENTURES DE PHILIPPE GRISET.

Le nombre des souscripteurs étant suffisant, cet ouvrage est à l'impression, et la souscription sera fermée le 15 avril. — Prix, pour les souscripteurs, 1 fr. 60. En librairie, 2 fr.

Respect au Landsturm !

On a beaucoup ri à l'occasion du recrutement du landsturm, et aujourd'hui encore les railleries ne tarissent pas sur cette mesure de précaution prise en vue de la défense nationale.

C'est mal, très mal.

Outre l'utilité qu'elle pourrait avoir en temps de guerre, l'institution du landsturm aura une excellente et incontestable influence en temps de paix. Elle relève la dignité d'une foule de braves gens qui semblaient n'être que des nullités aux yeux de nos jeunes et fringants soldats ; elle les remet au rang des défenseurs de la patrie. Et, chose non moins heureuse, ils reprennent leur vraie place dans la considération et dans le cœur de la femme.

Ne nous faisons point illusion, la femme aime, chez l'homme, chez son époux tout particulièrement, non seulement l'amabilité, la tendresse et le dévouement, mais un ami fort, vigoureux, sur le bras duquel elle s'appuie avec confiance, et sous la protection duquel elle se place avec un amoureux orgueil. Et l'idée que son mari n'a pas été reconnu apte au service militaire ne doit lui plaire que médiocrement.

Nous retrouvons évidemment les mêmes réflexions, les mêmes sentiments chez la jeune fille à marier, dont quelque landsturm sollicite la main.

La création de la nouvelle armée va donc réparer tout cela.

Du reste, parmi ces hommes libérés du service militaire pour divers motifs, parmi ces hommes aux pieds un peu plats, au tempérament jadis débile, au thorax modeste, ou qui sont affligés de quelque difformité corporelle ou autres petites misères, on trouve encore de courageux et vaillants champions. Ils se sont refaits, ces gaillards — ne vous déplaît — depuis le moment où on leur a dit, peut-être avec trop de sans-gêne : « Bon pour l'impôt ! »

Oui, grâce au landsturm, les voilà justement réhabilités comme hommes, comme époux et comme soldats. Aussi ont-ils répondu avec joie, avec enthousiasme à l'appel qui leur a été adressé.

On nous cite à ce sujet ce trait caractéristique : « Un brave citoyen, qui a eu le malheur de perdre un œil, va se faire inscrire, et aucune observation ne lui est faite. Il rentre chez lui, et alors seulement son malheur lui revient à la pensée, et il fait la réflexion qu'il ne doit pas être incorporé. Le lendemain, il se rend de nouveau auprès du chef de section et lui dit, le cœur navré : « Pardon, monsieur, il faut avoir la bonté de me tracer dans votre registre ; hier, je n'ai plus pensé que j'étais borgne ! »

Voilà donc un brave garçon chez lequel le dévouement à la patrie et le sentiment du devoir avaient fait oublier sa triste infirmité.

Respect au landsturm !

L. M.

Un soldat du 119^{me} régiment français, qui tient alternativement garnison à Paris et au Havre, nous écrit de cette dernière ville, le 14 mars :

Parmi les prescriptions de M. le général Boulanger, il en est une qui mérite d'être remarquée et qui a fait sensation en Allemagne. C'est celle qui remet en honneur la prestation solennelle du serment de fidélité au drapeau par les jeunes soldats entrant au régiment. Dans toutes les garnisons de France, cette cérémonie a été célébrée cette année, et à cette occasion le colonel de chaque régiment a retracé à ses hommes les principaux traits de l'histoire du régiment.

Le régiment est en quelque sorte la famille du soldat, où il est appelé à vivre cinq ans, aussi est-il bon qu'il en connaisse l'histoire, les dates mémorables inscrites en lettres d'or dans les plis de son drapeau, après les avoir tracées en traits de sang sur le sol des champs de bataille.

Plus d'un régiment français a une histoire célèbre ; plus d'un a vu son drapeau flotter tour à tour en Egypte, en Espagne, en Autriche ou en Russie ; d'autres l'ont porté jusqu'en Chine ou jusqu'au Mexique, et comme le régiment paie de son sang les fantaisies politiques dont il n'est nullement responsable — la cause pour laquelle il se bat importe peu, pourvu qu'il se batte avec éclat et avec courage.

L'histoire de notre régiment est plus modeste ; car bien qu'il y ait eu autrefois un 119^{me} en Espagne, le nouveau-né a été formé dans une époque critique (fin d'août 1870). Il ne tarda pas à recevoir le baptême du feu à la bataille de Châtillon, et prit part, dès lors, à toute une série de combats durant la dernière guerre.